

MASTER I SCIENCES DE L'ÉDUCATION

FORMATION PRESENTIEL
(Formation Initiale et Formation Continue)

► EXPERTISE INGENIERIE ET PROJETS INTERNATIONAUX

Responsable pédagogique : Pascal LAFONT
Responsable du master (enseignements tronc commun) :
Laurence COSTES

Gestionnaire de scolarité : Carole PRIGENT

SOMMAIRE

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	3
PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER	9
CALENDRIER	13
LES SPECIFICITES DU PARCOURS EIPi	14
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS	28
UE 1 – Comprendre les transformations et mutations éducatives et sociales	30
UE 2 – Analyser les politiques publiques	35
UE 3 – Savoir conduire la méthodologie de la recherche	36
UE 4 – Connaître les langages et outils professionnels	39
UE 5 – Connaître les contextes et environnements professionnels	42
UE 6 – Acquérir des connaissances en pré-spécialisation	45
UE 7 – Pratiquer la recherche	54

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Coordonnées et horaires d'accueil du service de la scolarité

Pour toute demande administrative, les étudiants peuvent s'adresser à leur gestionnaire de scolarité **au 6^{ème} étage bureau 614** auprès de :

Carole PRIGENT : carole.prigent@u-pec.fr
ou en appelant le 01.45.17.44.66

HORAIRES D'ACCUEIL DES ETUDIANTS PAR LA SCOLARITE

(Sous réserve de modifications)

LUNDI	9h - 12h45	Fermé
MARDI	9h - 12h45	14h- 16h30
MERCREDI	9h - 12h45	Fermé
JEUDI	9h - 12h45	14h- 16h30
VENDREDI	Travail à distance Joignable par mail et téléphone	

En période de rentrée

le bureau est ouvert tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 16h00.

Adresse postale de la scolarité

Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)

UFR SESS-STAPS

Bâtiment La Pyramide - Bureau 614

80, avenue du Général de Gaulle

94009 CRETEIL CEDEX

Coordonnées du responsable pédagogique du Master 1 Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux :

Pascal LAFONT : pascal.lafont@u-pec.fr



Les étudiants peuvent prendre connaissance de toute information concernant l'organisation de leur scolarité en **consultant quotidiennement** la page scolarité en ligne réservée au Master 1 pour des informations : l'emploi du temps, l'absence des enseignants, le déplacement ou le report de cours, les modifications d'emplois du temps....

Pour consulter ces informations en ligne :

Site de l'université : ([Université Paris-Est Créteil \(UPEC\)](#)).

Cliquez ensuite sur **Composantes** et choisissez

Sciences de l'éducation, sciences sociales et STAPS.

Puis, dans l'onglet **Scolarité** cliquez sur **Master SESS** et enfin sur **M1 SESS**.

[Master 1 Sciences de l'Éducation - Sciences de l'éducation, sciences sociales et Staps](#)

Pour consulter le numéro des salles de cours en ligne via ADE :

Vous cliquerez sur le lien orange « Consultez votre emploi du temps en ligne ».

[Consulter son emploi du temps en ligne](#)

Développer l'arborescence :

Groupes > UFR SESS > A – SESS FORMATION INITIALE > Master 1 et parcours

Vivre sa scolarité : Les services à la disposition des étudiants sur le site pyramide

La salle de documentation :

Les étudiants peuvent avoir accès à **une salle de documentation** située au 6^{ème} étage (salle n°604) contenant 18 places dont l'aménagement favorise la convivialité.

[Service de documentation - Sciences de l'éducation, sciences sociales et Staps](#)

La restauration :

Le restaurant universitaire de l'UFR de Droit situé 83-85 avenue du Général de Gaulle ouvert aux étudiants de SESS, le temps de trajet est d'environ 5 minutes à pied depuis La Pyramide.

Sur le site pyramide, les **salles 103 et 104** situées au RDC seront ouvertes entre 12h30 et 13h30, afin que vous puissiez vous y installer le temps du déjeuner, en complément du Foyer/Cafétéria du CROUS situé au même étage. L'agencement de ces salles devra cependant être respecté, les tables non déplacées et vos déchets déposés dans les poubelles disposées à cet effet. Ces salles devront être libérées avant la reprise des cours. Une prestation de ménage sera assurée également avant 13h30.

La salle informatique en libre-service :

Salle 215 bis au 2^{ème} étage. L'accès à cette salle est strictement réservé aux étudiants de l'UPEC sur présentation de la carte d'étudiant valide pour l'année universitaire en cours.

Salles accessibles pour l'étude :

Les salles de cours du 3^e étage seront ouvertes de 8h à 18h30 tous les jours sauf le samedi. Vous trouverez chaque matin à l'entrée du hall de la Pyramide la programmation des enseignements de la journée. Ces salles vous seront donc accessibles en dehors des créneaux réservés pour le cours aux fins exclusives d'étude individuelle et de travail de groupe. La restauration n'y sera pas autorisée.

Inscription des stagiaires relevant de la Formation Continue :

Les personnes concernées doivent dans un premier temps prendre contact avec :

Carole CHARPENTIER
Gestionnaire de la Formation Continue
Immeuble Pyramide, bureau 603, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 92
carole.charpentier@u-pec.fr

Les étudiants salariés ou relevant de la formation continue peuvent bénéficier d'un suivi individualisé.

Ce dispositif mis en place à l'UFR a pour objectif de faciliter l'intégration des publics spécifiques dans l'enseignement supérieur en favorisant l'égalité des chances.

Vous pouvez ainsi être accompagné individuellement pour la réussite de votre cursus par un enseignant.

Pour bénéficier de ce dispositif, veuillez prendre contact avec le service de Formation continue de l'UFR, bureau 603

STAGES

Alisée BAUDRY, la gestionnaire du pôle formation continue, insertion professionnelle et partenariats présente aux étudiant.es les modalités administratives et institutionnelles des stages en même temps que Laureline DUPUY, chargée des relations internationales au sein de l'UFR.

Alisée BAUDRY
Gestionnaire du pôle formation continue, insertion professionnelle et partenariats
Immeuble Pyramide, bureau 603, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 38
soip.sess-staps@u-pec.fr

Étapes pour établir sa convention de stage

Quand chercher votre stage ?

- Attention ! Il est fortement conseillé de rechercher très tôt un organisme d'accueil pour la réalisation du stage.
- N'attendez pas le dernier moment pour compléter et faire signer vos conventions de stage. En effet des délais de traitement sont nécessaires (vous êtes très nombreux !)
- Un stage ne peut pas commencer sans convention de stage signée de toutes les parties.
- Un délai moyen de deux semaines est nécessaire pour le traitement de votre convention, son contrôle réglementaire et sa validation sur eStage.

Comment trouver votre stage ?

- Annonces : les applications spécialisées (Indeed, LinkedIn...), les réseaux sociaux (Facebook emploi...), les anciens étudiants, les associations des étudiants, les affichages dans les UFR etc.
- Bureau de l'insertion professionnelle et des stages de l'UFR SESS-STAPS.
- Votre réseau personnel, vos connaissances...
- Les enseignants référents...

Comment établir votre convention de stage ?

Avant de saisir votre convention, réunissez les documents suivants :

- Fiche de liaison : faites remplir [la fiche de liaison](#) par la structure d'accueil et votre enseignant référent.
- Informations CPAM : vous les trouverez sur votre attestation de droits à l'assurance maladie, ou de celle de vos parents si vous y êtes toujours affilié.

Ensuite vous saisissez votre convention de stage en ligne sur le lien eStage : <https://stage.u-pec.fr>

- Une fois votre convention contrôlée par le bureau des stages, vous recevrez un courriel vous demandant de vous présenter pour récupérer votre convention en trois exemplaires originaux auprès de votre gestionnaire de scolarité.
- Les trois exemplaires originaux de votre convention devront être signés par : vous, votre enseignant référent, votre structure d'accueil et votre tuteur professionnel.
- Vous rapportez les trois exemplaires originaux signés, à votre gestionnaire de scolarité, qui se chargera de les faire signer par la direction de l'UFR.
- Une fois les trois exemplaires originaux signés, votre gestionnaire de scolarité vous adressera un courriel pour venir récupérer deux exemplaires originaux. Vous gardez un exemplaire et vous donnez l'autre à votre structure d'accueil.

Vous n'êtes autorisé à commencer votre stage qu'une fois votre convention signée par l'ensemble des parties.

Bureau des stages

UFR SESS-STAPS



MOBILITE INTERNATIONALE : ERASMUS + / MICEFA

Pour les étudiants français :

Les étudiants de l'UPEC peuvent effectuer une mobilité internationale dans le cadre de leur cursus universitaire.

Pour obtenir de plus amples informations sur les séjours d'études (Erasmus +, MICEFA...) ou encore sur les stages à l'international, veuillez prendre contact avec Laureline DUPUY.

Pour les étudiants étrangers :

Les étudiants étrangers qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres dans notre Université, doivent prendre contact avec Laureline DUPUY.

Attention : pour les étudiants étrangers qui viennent dans le cadre du programme Erasmus +, il est possible de recevoir une évaluation spécifique. Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable .

Laureline DUPUY
Chargée des Relations Internationales
Immeuble Pyramide, bureau 605, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 75
laureline.dupuy@u-pec.fr

PRINCIPES GENERAUX CONCERNANT LE MASTER

OBJECTIFS DU MASTER

La mention « Sciences de l'éducation » est structurée autour d'un tronc commun tout au long du M1 et du M2 et de quatre parcours :

- Animation et Education Populaire
- Insertion Formation
- Intervention Sociale
- **Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux**

La mention de Master « Sciences de l'éducation » repose sur un tronc commun tout au long du M1 et du M2, et ce, pour tous les parcours.

Les unités d'enseignement visent à maîtriser les compétences relatives aux :

- transformations et mutations éducatives et sociales,
- contextes professionnels et environnements territoriaux,
- méthodologies de recherche, d'enquêtes, de projets,
- langages et outils professionnels,
- pilotage de projets et d'organisations.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le Master se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Eléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE).

Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, et entre les UE à l'intérieur des semestres.

Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale.

Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés pour les réinscriptions ultérieures sous réserve du maintien de leur contenu.

Tout dossier, rapport, note de synthèse devra être mis dans le casier de l'enseignant ou lui être remis directement.

REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS DU MASTER

L'étudiant obtient l'année quand la note finale est supérieure ou égale à 10.

REGIMES SPECIAUX D'ETUDES, REGIMES DEROGATOIRES

Consulter le texte réglementaire :

[Modalités pédagogiques spéciales concernant les étudiants en situation particulière](#)

Ce régime spécial est en particulier réservé aux étudiants salariés (qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10 heures par semaine en moyenne), aux étudiants chargés de famille, stagiaires, double-cursus, sportifs de haut niveau, artistes...).

Ces derniers pourront s'inscrire au régime dérogatoire, pour les enseignements auxquels ils ne peuvent pas assister.

Pour bénéficier du régime dérogatoire, la demande devra être effectuée **au plus tard 3 semaines après le début des enseignements, délai de rigueur**. Le formulaire de régime dérogatoire est à télécharger sur la page de la scolarité et à rendre complété à la scolarité, bureau 614 : [FORMULAIRE REGIME DEROGATOIRE M1 EIPI — Sciences de l'éducation, sciences sociales et Staps](#)

ALLEGEMENTS DE FORMATION

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allègement de formation en fonction des enseignements validés antérieurement dans une autre formation. Lorsque les étudiants bénéficient d'un allègement de formation la note de 10 leur est attribuée.

La demande, dûment justifiée, devra être déposée au service de la scolarité de l'UFR, **au plus tard trois semaines après le début des enseignements** : [DEMANDE D'ALLEGEMENT M1 EIPI — Sciences de l'éducation, sciences sociales et Staps](#)

CONTROLE DE L'ASSIDUITE

Assiduité au CM et TD

L'assiduité aux travaux dirigés (TD) est obligatoire. Les étudiant.e.s doivent émarger sur une feuille de présence à chaque séance de TD.

L'assiduité aux travaux dirigés (TD) n'est pas obligatoire pour les étudiant.e.s bénéficiant d'un régime dérogatoire.

L'assiduité n'est pas contrôlée lors des cours magistraux ; cependant, Il est vivement recommandé à tous les étudiant.e.s de suivre les CM.

Absences et retards :

Absences injustifiées :

Toute absence injustifiée (ABI) entraîne la défaillance (DEF) quel que soit le statut de l'étudiant.e. L'ABI sera saisie au niveau de l'épreuve ; la moyenne ne sera donc pas calculée et remontera en DEF au niveau du semestre et de l'année.

Dans ce cas, l'étudiant devra obligatoirement repasser l'épreuve à la session de rattrapage (session 2).

Absences justifiées et retard :

Sont reconnues comme des absences justifiées :

- Toutes les convocations institutionnelles (judiciaire ou civile, pour cause d'examen, etc),
- toutes celles relevant des droits liés à l'état civil (congrés liés à la naissance, au décès, etc),
- les arrêts maladie avec certificats,
- les rendez-vous médicaux et paramédicaux,
- les situations indépendantes de votre volonté avec justificatif (incidents dans les transports en commun ou sur la route, urgence familiale...).

Les étudiant.e.s doivent arriver en cours et en TD à l'heure. Sont reconnus comme des retards abusifs ceux au-delà de 15 minutes après l'heure de début de l'enseignement.

La mention ABJ sera saisie au niveau de l'épreuve à la place d'une note dans les cas suivant :

- 3 absences justifiées = ABJ = 0
- 2 absences justifiées + 1 retard = ABJ = 0
- 1 absence justifiée + 3 retards = ABJ = 0
- 4 retards = ABJ = 0

CALENDRIER ET ORGANISATION DES DEUX SESSIONS

La première session :

Elle se déroule sous la forme d'épreuves de contrôle continu, de contrôle terminal, ou dans des combinaisons associant ou non les deux formes de contrôle.

La deuxième session (rattrapage) :

Vous devez prendre contact avec l'enseignant concerné dès la publication des résultats de session 1.

Les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique « e-campus » après la délibération du jury.

L'étudiant n'est pas autorisé à se représenter à des UE ou ECUE validés directement ou par compensation.

REPORT DES NOTES DE 1^{ERE} SESSION

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les UE ou les ECUE non validés qu'il souhaite rattraper. Il se verra attribuer la meilleure des deux notes obtenues en 1ère ou 2ème session pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session.

La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les UE ou ECUE auxquels il ne s'est pas présenté au rattrapage.

DUREE DE CONSERVATION DES ACQUIS

Les Unités d'Enseignement (UE) ou Eléments constitutifs d'unités d'enseignement (ECUE) sont capitalisables sans limitation de durée, mais en cas d'interruption, puis de reprise d'études, l'étudiant se trouve dans une situation de validation des études supérieures : les règles de prise en compte d'UE ou d'ECUE validés s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation de l'UE ou de l'ECUE et de l'éventuelle nécessité d'une actualisation des connaissances.

MODALITES DE COMPENSATION ENTRE LES SEMESTRES

Une compensation a lieu sur les deux semestres du cursus de la première année du Master.

LUTTE CONTRE LE PLAGIAT

Le Code de la Propriété Intellectuelle (CPI) stipule que, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite. Seule la citation est tolérée mais dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens. Le plagiat est un vol intellectuel et une fraude à un examen universitaire (sanctionnée comme telle).

En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets ; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée.

L'Université Paris-Est Créteil s'est dotée d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

Le plagiat peut donner lieu à une sanction et l'étudiant traduit devant la commission disciplinaire de l'université, présidée par un vice-président et composée d'enseignants, d'étudiants et de membres de l'administration, devant laquelle l'étudiant peut être défendu par un élu étudiant de son choix.

Après délibération de la commission, l'étudiant risque une sanction pouvant aller du zéro jusqu'à une interdiction d'examens ou une exclusion de l'université de quelques mois à plusieurs années.

Les cours des enseignants et thèses de doctorants diffusés sur le Net sont protégés par le Code de la Propriété Intellectuelle. Selon l'article L112-1 du Code de la Propriété Intellectuelle (CPI).

Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (Article L 122-4 du CPI).

Des peines peuvent être également prononcées au civil et au pénal. En d'autres termes, l'étudiant est passible de dommages et intérêts (civil) et jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende (pénal).

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Un conseil de perfectionnement est organisé chaque année. L'objectif du Conseil de Perfectionnement du Master Sciences de l'éducation parcours Intervention Sociale (IS), Insertion Formation (IF), Animation et Éducation Populaire (AEP) et Expertise Ingénierie et Projets Internationaux (EIPI) est de discuter des orientations de la formation tant du point de vue académique que sur le plan des parcours professionnels des diplômé.e.s. Il vise à intégrer les mutations socio-territoriales et internationales dans les enseignements, à anticiper l'insertion professionnelle des étudiant.e.s et à favoriser la coopération entre l'université et les acteurs des champs professionnels visés. C'est un espace d'échanges et de débats entre enseignants, représentants délégués des étudiants, et professionnels de terrain qui se donne pour objectif une amélioration constante de la formation. Le Conseil se réunit une fois par an en présence des enseignants responsables des parcours, de professionnels acteurs socio-économiques du territoire, mais aussi des délégué-e-s étudiants (le dernier conseil de l'année 2025/2026 s'est tenu le 9 mars 2026). Un CR est rédigé à l'issue de chaque séance de ce conseil.

CALENDRIER

Réunion d'accueil et d'information lundi 21 septembre 2026 à 9h30

Immeuble La Pyramide, salle 105

Les cours et les TD suivent le même calendrier :

Semestre 1

Début de la formation	Semaine 39 - Lundi 21/09/2026
Séminaire	du 15 au 22 novembre 2026
Vacances de Noël	Du 18 /12/2026 après les cours
	Reprise des cours le 04/01/2027
Table ronde	Semaine 5 le 04/02/2027
Bilan M1 premier semestre	Semaine 5 le 04/02/2027
Jury	Semaine 12 du 15 au 19 mars 2027

Semestre 2

8 semaines de stage	A partir du mois de mars 2026
Jury	Semaine 24 du 14 au 18 juin 2027

Rattrapage semestre 1 et 2

Jury	Semaine 27 du 5 au 9 juillet 2027
------	-----------------------------------

La présence aux cours (TD et CM) est obligatoire.

Les cours sont donnés par demi-journées de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, sauf les conférences et les journées d'étude où les horaires sont alors indiqués sur le planning.

La plupart des cours ont lieu sur le site de La Pyramide.

LES SPECIFICITES DU PARCOURS EIPI

Pourquoi un parcours international : « Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux »

La stratégie pédagogique comparative privilégie l'approche sociétale (ou *internationale*) afin d'identifier des « cohérences nationales ».

Le but visé est de donner sens aux ressemblances ou aux différences entre les pays, **les politiques d'éducation, de travail, et de formation** des territoires étudiés, afin d'identifier des tendances globales ou au contraire la persistance de particularismes ou encore « la survivance » de logiques locales.

Toute action est inscrite dans un contexte déterminé.

Aussi convient-il d'appréhender chacune d'entre elles dans son environnement en référence à des objectifs précis de comparaison.

En tout état de cause, il ne peut y avoir d'approche sociologique sans raisonnement comparatif, même si les modalités de comparaison paraissent implicites quand il ne s'agit pas d'une comparaison internationale.

Cependant, la comparaison telle qu'elle est envisagée au sein du parcours international contient de manière sous-jacente la perspective de constitution **d'une référence par rapport au secteur dans lequel chaque étudiant souhaite s'insérer plus tard socialement et ou professionnellement.**

La démarche pédagogique adoptée dans le cadre du parcours international propose deux sessions de mise en relation avec les réalités sociales et professionnelles : **une semaine d'étude à l'étranger**, puis **un stage professionnel long à l'étranger ou dans une organisation à vocation internationale** (pour l'une des deux années du cycle), tant en Master 1 (minimum 8 semaines) qu'en Master 2 (minimum 12 semaines), au cours desquels plusieurs types de comparaisons seront possibles. La durée d'un stage ne peut excéder six mois.

Par ailleurs, il s'agira de conduire **une comparaison dans les champs de l'éducation, de la formation, de l'animation et du travail** afin d'identifier des points communs, par exemple quant aux conditions professionnelles de production, à la gestion des ressources humaines, à la mobilité sociale et professionnelle, au management des organisations, à la gestion des relations interpersonnelles, à l'expertise, à l'ingénierie et au pilotage de projets, d'organisations d'éducation et de formation.

L'une des vertus de la démarche comparée à l'échelle internationale consiste à **soulever de nouvelles questions que le local n'envisage pas**, à l'instar des analyses relevant d'un relativisme culturel portées par un regard distancié sur la civilisation occidentale (cf. *Les lettres Persanes*, Montesquieu).

Dès lors, l'approche du parcours international a vocation à amener les étudiants à s'interroger sur les éléments de structuration au niveau sociétal et sur la nature des relations entre action et pouvoir d'action depuis dix-neuf années.



2022 : quinze années d'existence du parcours EIPi de master : vers la création d'un annuaire/book d'alumni/alumnus !



2025 : dix-huit années d'existence du parcours EIPI de master : le lancement de l'annuaire/book d'alumni/alumnus !

Finalités

Au gré des mutations techniques, économiques, sociales et politiques en Europe et dans le monde, les bouleversements s'accroissent et **la mobilité professionnelle, sociale et spatiale apparaît de plus en plus incontournable**.

Hier, la décentralisation liée à la régionalisation en même temps qu'à la localisation, et à présent l'espace européen et international, consacrée par une existence juridique, économique et culturelle accentuent **une globalisation des problèmes posés par la formation, l'éducation et le travail en corrélation avec les problématiques de développement et de coopération au niveau international**.

Une véritable recomposition est engagée dans les rapports au travail, à la formation et à l'éducation.

L'éducation, la formation, et le travail - champs stratégiques de développement - ne peuvent évoluer sans **un réel partenariat entre les différents acteurs locaux** : élus, chefs d'entreprises, administrations locales, établissements d'enseignement, de formation et de qualification, associations à caractère social et/ou éducatif, institutions internationales, organisations non gouvernementales...tant en France qu'à l'étranger.

De nouveaux métiers ne cessent d'émerger, et la nécessité se dégage d'identifier une fonction de leader local, de coordinateur des énergies, capable d'entraîner avec lui les différents acteurs

économiques, sociaux, culturels autour de projets de développement et de coopération sans cesse renouvelés.

Les élus, les sous-préfets, les recteurs d'académies, les directeurs régionaux, les chefs de projets locaux nationaux, internationaux tant du secteur public que privé peuvent jouer, et jouent souvent ce rôle, mais **ils sont de plus en plus fréquemment accompagnés dans leurs missions de nouveaux professionnels** chargés de la conception, de la coordination, de la mise en œuvre, et du suivi technique du type « maîtrise d'ouvrage » jusqu'à l'aboutissement du projet de développement fixé.

Une telle mission revêt diverses facettes : coordonner des moyens, motiver et coordonner des équipes, susciter des complémentarités, faire émerger des initiatives nouvelles, étudier leur faisabilité et leur modalité d'intégration aux objectifs globaux, évaluer des politiques publiques ou privées.

De nouvelles professionnalités sont à l'œuvre, se révèlent, émergent de l'interaction « formation développement coopération ».

Aussi, **la connaissance et la maîtrise de l'environnement économique, social, éducatif mondial s'impose-t-elle**, tout comme celle des langues et des mécanismes de montage et de financements de programmes internationaux.

Enfin, de tels professionnels doivent **être capables de dialoguer** avec des entrepreneurs, chefs de services administratifs, cabinets en audit de gestion, décideurs, politiques, responsables d'organismes éducatifs, économiques, sociaux, groupements professionnels, associatifs...et différents types de structures, tant publiques que parapubliques, intercommunales, associatives, à vocation tant nationale qu'internationale, qui accueillent et/ou sont susceptibles de les accueillir.





Contribution des étudiant.e.s du parcours EIPi aux travaux de la Convention Citoyenne Etudiante (CCE) de l'UPEC (session de clôture décembre 2025).

Pédagogie et modalités pratiques :
Un choix pédagogique original et inédit ancré dans la pédagogie du projet

Le **parcours international EIPi** assuré par une équipe administrative et pédagogique associant des enseignant.e.s-chercheur.e.s français.e. et étranger.e.s, des professionnel.le.s, est constitué **d'un socle commun (tronc commun) d'enseignements** à l'ensemble des années (M1 et M2), et de contenus de formation spécialisés, ainsi que de stages.

Pour ce qui est des enseignements spécifiques au parcours EIPi, la pédagogie mise en œuvre s'inspire de la « **pédagogie de l'entraide mutuelle et du projet** ».
 C'est la raison pour laquelle sont mixés les étudiants de première année de Master et ceux de deuxième année.

Cette organisation permet de créer de petits groupes projets thématiques comprenant une part quasi égale d'étudiants (de deux à quatre au maximum) de chaque année de Master.

Une dynamique de projet...

Au cours du premier semestre, ces groupes thématiques structurés en « **groupes de tâches** » organisent leur travail d'étude et de recherche, y compris à visée professionnelle, en vue de recueillir des données durant le séminaire intensif d'une semaine qui se déroule dans un pays européen, puis de les exploiter dans les semaines suivantes.



Promotion 2025-2026 : premières rencontres... premiers échanges.



Des thèmes d'études et de recherche constitutifs de sous-groupes...



Conférence sur les politiques publiques éducatives en Italie : Université Ca'Foscari de Venise

Cela constitue **un élément prépondérant de la professionnalisation du Master, y compris dans le champ de la Recherche.**

A titre dérogatoire, l'un des deux stages longs peut se dérouler en France à condition que l'institution d'accueil soit de nature à développer des projets et des actions à vocation internationale, comme par exemple un service ou département à vocation internationale ou une organisation internationale.

Les étudiant.e.s peuvent bénéficier **d'une aide à la mobilité internationale ; celle-ci permet d'apporter** une contribution aux frais d'hébergement, de déplacements, voire d'assurance à la majorité des demandeurs.

Accompagnés dans leur démarche par le relais international de l'UFR, 84,6% bénéficient généralement d'une aide à la mobilité¹.

Dans tous les cas de figure, une convention tripartite est établie entre l'organisme d'accueil du stagiaire, l'Université Paris Est Créteil et chaque étudiant.e.

Une mobilité d'une semaine est organisée chaque année (fin octobre en 2023 et fin novembre en 2024), dans un pays différent² pour l'ensemble des étudiants du parcours international (M1 et M2) : à Bruxelles (Belgique) en 2023 dans le cadre de la formation à la démarche inductive de recherche, et à Venise (Italie) en 2024 dans le cadre de la formation à la démarche déductive de recherche, à Athènes (Grèce) en 2025 dans le cadre de la démarche inductive.

¹ En moyenne chaque année universitaire.

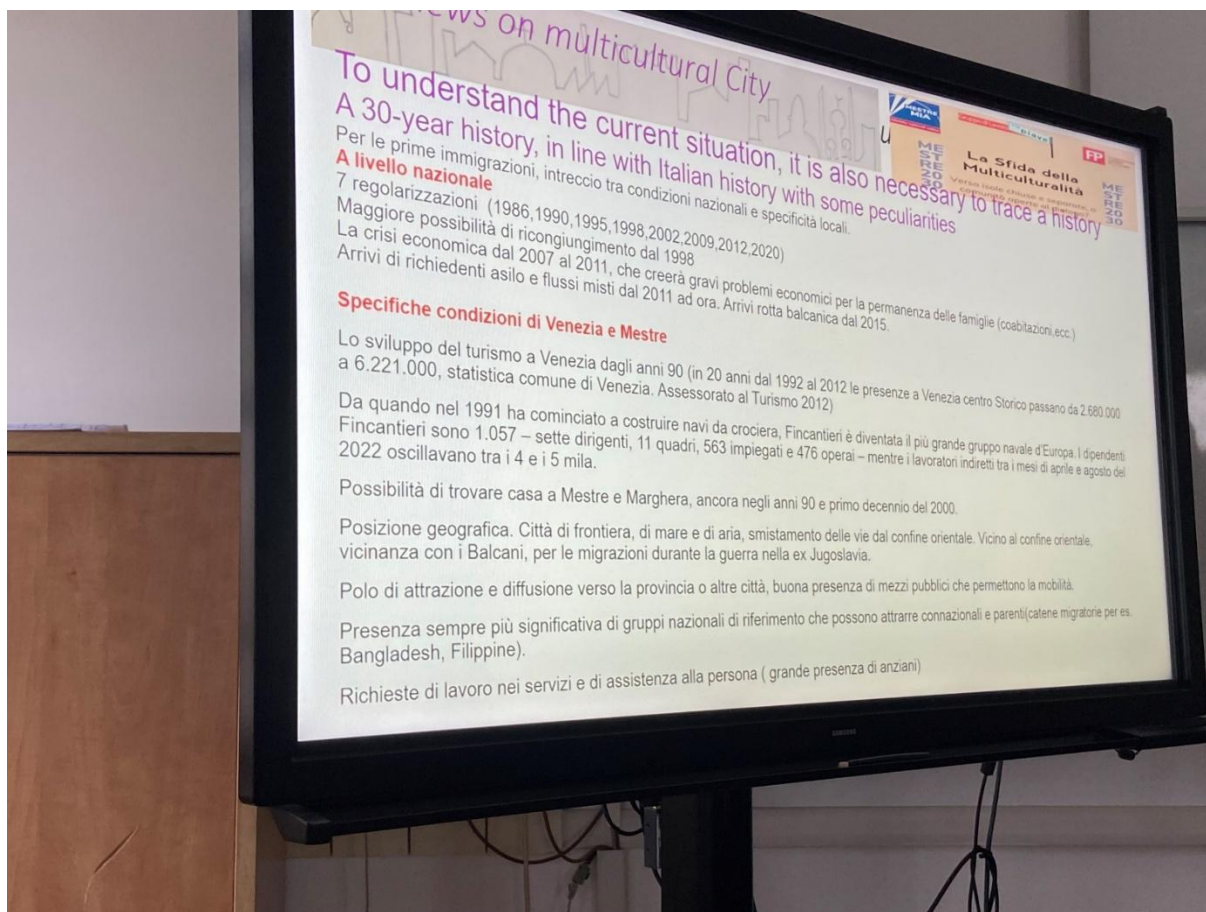
² Zaragoza (Espagne, 2007), Turino (Italie, 2008), Lisboa (Portugal, 2009), Granada (Espagne, 2010), Venise (Italie, 2011), Cracovie (Pologne, 2012), Edimbourg (Ecosse, 2013), Venise (Italie, 2014), Séville (Espagne, 2015), Lisbonne (Portugal, 2016), Limerick (Irlande, 2017), Cracovie (Roumanie, 2018), Venise (Italie, 2019). En raison de la crise sanitaire la semaine de mobilité a été organisée en territoires frontaliers tant en 2020 qu'en 2021 (France/Luxembourg - France/Suisse/Allemagne), puis en 2022 à Lisbonne (Portugal), et en 2023 à Bruxelles (Belgique) et en 2024 à Venise (Italie) et en 2025 à Athènes (Grèce).

Cette session intensive est élaborée sur la base d'un projet pédagogique qui intègre une phase de **formation méthodologique et thématique** essentielle pour l'acquisition des compétences individuelles et collectives exigées pour l'obtention du Master.

Cette immersion d'une semaine intensive ainsi que les travaux préparatoires qui s'y rattachent offrent une première opportunité de confrontation à la maîtrise des langues étrangères :



Rencontre d'acteurs politiques et sociaux à Treviso Italie (novembre 2024).



Outre un enseignement de langue anglaise, des outils linguistiques (Plateforme d'apprentissage de langues via le site de l'UPEC) sont mis à la disposition des étudiant.e.s afin de faciliter l'acquisition, le perfectionnement, et la maîtrise des langues étrangères, toutefois les pays francophones offrent des possibilités d'accueil dans le cadre des stages, qu'ils soient à finalité professionnelle ou de recherche.

L'équipe administrative et pédagogique du Master dispose d'un réseau ressources français et étranger qui permet d'offrir des lieux de stages correspondant tant aux intérêts qu'aux projets des étudiant.e.s.

Chaque année des collègues d'universités étrangères européennes interviennent au cours de la formation : Carmen Cavaco, professeure à l'Université de Lisbonne (Portugal), Ivana Padoan, professeure à l'Université Cà' Foscari de Venise (Italie), José Monteagudo Gonzales professeur à l'Université de Séville (Espagne), Jean Foucart professeur à l'Université de Louvain (Belgique), Cathal de Paor professeur au University College de Limerick (Irlande), Gabriela Motoi professeure à l'Université de Craiova (Roumanie), Mercedes Gonzalez professeure à l'Université de La Coruna (Espagne), Michel Sylin et Azzedine Hajji de l'Université Libre de Bruxelles (Belgique) et selon les opportunités des universitaires et des experts de grands organismes internationaux d'Amérique Latine, Centrale, et de la Caraïbe, comme Alex Guilherme de l'Université Pontificia Catholique de Rio do Sul (Porto Alègre, Brésil) en 2024-2025.

Le parcours EIPI bénéficie d'un réseau ressources riche d'une expérience d'échanges avec des partenaires français et étrangers depuis plus de 30 ans. Il est soutenu par des fondations (Fondation de France), des ONG (UNHCR), GRET (France), des associations (EY consultant), entreprises, France Education International et des organisations françaises et internationales (UNESCO). Le réseau est à présent structuré sous la forme juridique d'un réseau Europe/Amérique latine et Caraïbes: « REDFORD *international* » qui présente toutes les garanties d'une offre internationale scientifique.



Visite conférence à l'Institut français de l'Alliance Française d'Athènes – Grèce (octobre 2025)



Décembre 2025, un moment de partage collectif et festif en fin d'année...



Rencontres, échanges et séances de travail à l'Institut International de Planification de l'Unesco (IIEP) en 2026.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

SEMESTRE 1 :

UE 1 – Comprendre les transformations et mutations éducatives et sociales

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPi »

ECUE 1.1 Cycle de vie et processus d'individuation	18h CM	3 ECTS
ECUE 1.2 Diversité et approches interculturelles	24h CM	3 ECTS
ECUE 1.3 Politiques publiques européennes	18h CM	3 ECTS

UE 2 – Analyser les politiques publiques

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPi »

ECUE 2.1 Animation et éducation populaire	15h CM	2 ECTS
ECUE 2.2 Intervention sociale	15h CM	2 ECTS
ECUE 2.3 Insertion et formation	15h CM	2 ECTS

UE 3 – Savoir conduire la méthodologie de la recherche

ECUE 3.1 Méthodologie	12h TD	3 ECTS
ECUE 3.2 Techniques d'enquête	18h TD	3 ECTS

UE 4 – Connaître les langages et outils professionnels

ECUE 4.1 Langages et outils professionnels	24h TD	3 ECTS
ECUE 4.2 TICE	24h TD	3 ECTS
ECUE 4.3 Outils de professionnalisation	24h TD	3 ECTS

SEMESTRE 2 :

UE 5 – Connaître les contextes et environnements professionnels

ECUE 5.1 Analyse du travail et des organisations	24h TD	3 ECTS
ECUE 5.2 Découverte des milieux professionnels	24h TD	3 ECTS

UE 6 – Acquérir des connaissances en pré-spécialisation

ECUE 6.1 Séminaire spécialisé	60h TD	3 ECTS
ECUE 6.2 Séminaire professionnel	24h TD	3 ECTS
ECUE 6.3 Contextes institutionnels	18h TD	3 ECTS

UE 7 – Pratiquer la recherche

ECUE 7.1 Etude de terrain	13.5h TD	8 ECTS
ECUE 7.2 Note de problématique	13.5h TD	7 ECTS

Code couleur

Noir : « commun-commun » (si cours en présentiel : 1 enseignement unique pour tous)

Vert : enseignements par parcours tels que prévus dans la maquette

En conclusion : « Faire reconnaître le niveau de compétences atteint grâce aux connaissances et à l'expérience de chacun.e est un objectif qui sous-tend l'intention de l'équipe pédagogique du parcours EIPI ».

Les fiches de présentation des enseignements sont établies en référence aux éléments de contenus structurants du parcours international du Master EIPI. En revanche, compte tenu du choix pédagogique affiché, elles ne sauraient présenter un caractère contractuel. Elles constituent une série de repères des contenus abordés tout au long des deux années du parcours de formation. Et, il en est de même des bibliographies proposées qui ne sauraient être considérées comme exhaustives.

Ainsi, les étudiant.e.s qui se sont inscrit.e.s dans le parcours international EIPI sont réputé.e.s s'être engagé.e.s contractuellement dans la démarche originale et innovante de projet pour l'ensemble de la durée de leur formation. Par leur inscription dans ce parcours, ils/elles signent leur engagement dans une démarche pédagogique active et participative qui implique leur mobilisation personnelle et collective dans une perspective de co-construction. C'est d'ailleurs dans cette optique que des liens ont été tissés avec la Convention Citoyenne Etudiante de l'UPEC au sein de laquelle les étudiant.e.s du master apportent leur contribution.

Enfin, les contenus d'enseignements et les modalités de leur mise en œuvre relèvent tout autant d'une finalité professionnelle au sens étroit du terme, que d'une formation à la recherche, les méthodes et outils mobilisés appartenant tous au champ des sciences humaines et sociales, et plus particulièrement aux sciences de l'éducation et de la formation.

UE 1 – COMPRENDRE LES TRANSFORMATIONS ET MUTATIONS EDUCATIVES ET SOCIALES

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPI »

ECUE 1.1 Cycle de vie et processus d'individuation

Enseignant responsable : Dominique ARGOUD (argoud@u-pec.fr)

18h CM
3 ECTS

CONTENU

Il s'agit d'un cours visant à décrypter les mutations qui affectent le rapport des individus à la société. Pour cela, il sera fait référence aux analyses produites par la sociologie contemporaine sur le sujet.

Concrètement, il sera mis en avant le processus d'individuation en cours qui permet aux individus de s'abstraire partiellement des normes sociales et de définir eux-mêmes leur propre cheminement. Le processus d'individuation sera étudié du point de vue de l'avancement dans le cycle de vie, de l'enfance à la vieillesse. Ainsi, il apparaîtra que les différents temps sociaux qui scandent le cycle de vie ne se suivent plus de manière linéaire et irréversible. Par ailleurs, l'individuation s'observe également dans l'injonction faite par la société d'être responsable de soi-même et de ses choix, les diverses formes de contrôle social étant amenés à se transformer.

Dans un second temps, le cours développera une approche des politiques publiques. Il s'agira d'analyser en quoi les politiques publiques s'emparent de ce processus d'individuation pour mettre en place des dispositifs d'un genre nouveau tels que, par exemple, les comptes personnels. Nous nous interrogerons en particulier sur les nouveaux contours de « l'ordre protectionnel » qui semble se dessiner.

BIBLIOGRAPHIE

Astier (I.), Duvoux (N.), *La société biographique : une injonction à vivre dignement*, L'Harmattan, Logiques sociales, 2006.

Bauman (Z.), *La vie liquide*, Le Rouergue/Chambon, 2006.

Bessin (M.), Bidart (C.), Grossetti (M.), dir., *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Paris : la Découverte, 2010.

Chamahian (A.), Lefrançois (C.) (dir.), *Vivre les âges de la vie. De l'adolescence au grand âge*. Paris : l'Harmattan, 2012.

Denave (S.), *Reconstruire sa vie professionnelle. Sociologie des bifurcations biographiques*. Paris : PUF, 2015.

Ehrenberg (A.), *La fatigue d'être soi. Dépression et société*. Paris : O. Jacob, 1998.

Giddens (A.), *Les conséquences de la modernité*. Paris : L'Harmattan, 1994 (1^{ère} édition 1990).

Kaufmann (J.-C.), *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*. Paris : A. Colin, 2004.

Rist (B.), Rouxel (S.), dir., *Tous autonomes ! Injonction des politiques sociales ou fabrication collective*. Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 2018

Modalités d'évaluation de l'ECUE 1.1

Régime général : En contrôle continu (une fiche de lecture)

Régime dérogatoire : En contrôle continu (une fiche de lecture)

Rattrapage régime général et dérogatoire : Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats

ECUE 1.2 Diversité et approches interculturelles

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPI »

Enseignantes responsables : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr)

Frédérique MONTANDON (frederique.montandon@u-pec.fr)

24h CM
3 ECTS

CONTENU

A la faveur de la mondialisation et de la libre circulation des personnes (mobilité croissante) qui crée une situation de pluralité culturelle, on note un regain d'intérêt pour la problématique du « vivre ensemble ».

La diversité et l'interculturalité sont devenues des enjeux majeurs pour la construction de l'Europe, continent situé au croisement d'une multitude de langues et de cultures. La prise en compte de cette diversité au sein de la Cité, de l'école et des organisations est devenue indispensable pour envisager l'avenir.

La démarche interculturelle est une invitation à réfléchir et à penser autrement le rapport à la diversité et à l'altérité. Elle prend en compte en permanence la dynamique et la complexité des situations interculturelles.

Ce cours permettra de faire un état de la recherche et des pratiques relatives aux contextes interculturels.

Ce sera l'occasion de sensibiliser les étudiant.e.s à la thématique de la diversité et de l'interculturel de les mettre en capacité de définir et caractériser les situations interculturelles et d'identifier les facteurs propices ou néfastes au développement des relations interculturelles.

Objectifs pédagogiques :

- Repérer et analyser ses propres représentations et celles des usagers.
- Sensibiliser aux principes de la pédagogie du théâtre de l'opprimé.
- Acquérir les compétences pour animer un théâtre-forum dans un contexte interculturel
- Acquérir des outils permettant une attitude réflexive par rapport à sa pratique.

BIBLIOGRAPHIE

Guelamine F.(2000) . *Intervenir auprès des familles immigrées*. Paris : Dunod

Guelamine F.(2001). Les faces cachées de la « différence culturelle ». La construction d'une altérité ambiguë chez les travailleurs sociaux. *Cahiers du CERIEP*, 8, pp. 9-22.

Jovelin, E. (Dir) (2002). *Le travail social face à l'interculturalité*. Paris : L'Harmattan.

Lévi- Strauss, C. (1987). *Race et histoire*. Paris: Denoël .

Lipiansky, E.-M. (1999). Perception de l'autre et pédagogie des rencontres. In Demorgon, J. & Lipiansky, E.-M. (Dir.) *Guide de l'interculturel en formation*. Paris : Retz, pp. 149-157

Ogay, T. (2000). *De la compétence à la dynamique interculturelle*. Berne : Peter Lang

Pretceille, M. (1999). *L'éducation interculturelle*. Paris : PUF-Que sais-je ?.

Pretceille, M. (1986). *Vers une pédagogie interculturelle : approche conceptuelle, épistémologique et méthodologique*. Paris : Inrp, Publications de la Sorbonne.

Schnapper, D. (2007). Qu'est-ce que l'intégration ? Paris : Gallimard

Verbunt, G. (1996). Les obstacles culturels aux interventions sociales. Paris : Centre national de documentation pédagogique

Verbunt, G. (2004). La question interculturelle dans le travail social. Repères et perspectives. Paris : La Découverte

Wieviorka, M. (Dir.) (1996). Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat. Paris : La Découverte, 1996

Wieviorka, M. (2001). La Différence. Paris : Editions Balland

Modalités d'évaluation de l'ECUE 1.2

Régime général : 100 % écrit

Régime dérogatoire : 100% écrit (Dossier individuel basé sur une fiche de lecture et une étude de cas via Eprel).

Rattrapage régime général et dérogatoire : 100% écrit (Dossier individuel basé sur l'analyse d'une situation interculturelle (prendre contact avec l'enseignant pour la date de remise du dossier).

ECUE 1.3 Politiques publiques et européennes

Enseignant responsable : Jérôme MBIATONG (jerome.mbiatong@u-pec.fr)

18h CM
3 ECTS

CONTENU

Dans un contexte européen en mutation, les politiques publiques de l'UE jouent un rôle structurant dans l'insertion, l'éducation, la formation, la cohésion sociale et le développement territorial. Ce cours propose de décrypter leurs logiques, mécanismes d'élaboration et effets concrets à l'échelle locale. Les étudiant-e-s seront amené-e-s à analyser la répartition des compétences au sein de l'UE et à questionner la pertinence et les limites des dispositifs existants au regard des réalités de terrain, en particulier dans les champs de l'intervention sociale, de l'éducation populaire, de l'insertion-formation et de l'expertise internationale.

À l'issue du cours, vous serez capable de maîtriser les concepts d'action publique et de gouvernance multi-niveaux, d'identifier les mécanismes de fabrication et de mise en œuvre des politiques européennes, d'analyser le processus d'« européanisation », de conduire une enquête de terrain qualitative et de rédiger une analyse critique articulant théorie et données empiriques.

Modalités pratiques : L'équipe Teams est le point d'entrée principal. Les supports de cours sont mis à disposition dans le cloud dans les 8 jours suivant chaque séance. Pour rejoindre l'équipe sur Teams utiliser le code : 1gkh48c

BIBLIOGRAPHIE

Aubin, C. (2007) « L'Europe sociale entre mythe et réalité », *Droit social*, n° 5, p. 618-622.

Bakis, H., Ullmann, C., et Vidal, P. (2007). *L'influence de l'Union européenne sur les politiques infra-communautaires*. Netcom, 21-1/2 | Pp259-270.

Construction de l'objet et outils d'analyse des politiques européennes. Paris, L'Harmattan. Pp 8-24.

Erhel C. , Palie, B. (2005). L'Europe sociale : entre modèles nationaux et coordination européenne. *REP115* (6). 677-703.

Hassenteufel, P. Surel, S. (2000). *Des politiques publiques comme les autres ?*

Mathieu c., Sterdyniak h. (2008). « Le modèle social européen et l'Europe sociale », *Revue de l'OFCE*, n° 104.

Robert C. (2007). "L'impossible modèle social européen", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°166-167, pp. 95-109

Wyplosz, C. (2005). Les nouveaux défis de l'Union européenne. *Politique étrangère*, hiver(4), 715-725. doi:10.3917/pe.054.0715.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 1.3

Régime général : 100 % écrit (Dossier collectif par groupes de 4 personnes maximum, voir équipe teams du cours pour les consignes) à rendre au plus tard le **15 janvier 2027** via le nuage du cours.

N.B : les groupes seront constitués lors du 1er cours et du 2ème pour les retardataires. Au-delà un travail individuel sera proposé.

Régime Dérogatoire : 100 % écrit (Dossier individuel. Voir le nuage du cours pour les consignes, à rendre le **15 janvier 2027** via le nuage du cours).

Rattrapage : 100 % écrit (Dossier individuel, date et consigne à préciser ultérieurement).

UE 2 – Analyser les politiques publiques

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPI »

45h CM

ECUE 2.1 Animation et éducation populaire	15h CM - 2 ECTS
ECUE 2.2 Intervention sociale	15h CM - 2 ECTS
ECUE 2.3 Insertion et formation	15h CM - 2 ECTS

Enseignants responsables : Philippe SEMENOWICZ (philippe.semenowicz@u-pec.fr)
Isabelle CARIAT (isabellecariat63@gmail.com)
Aksel KILIC (aksel.kilic@u-pec.fr)

CONTENU

L'UE 2 se subdivise en 3 ECUE (2.1, 2.2, 2.3) de 15h, chacun couvrant un des champs professionnels correspondant aux intitulés de parcours :

- un enseignement sur l'animation et l'éducation populaire ;
- un enseignement sur l'intervention sociale ;
- un enseignement sur l'insertion et la formation.

Pour chacun de ces enseignements, une séance sera consacrée à la dimension internationale. Chaque enseignement est bâti sur le même canevas de 5 séances de 3h consacrés aux points suivants :

- 1 Historique
- 2 Acteurs
- 3 Publics
- 4 Dispositifs
- 5 Comparaison internationale

BIBLIOGRAPHIE

Frégné C., Semenowicz P. (2026), *Grand manuel de l'insertion*, Dunod.
Lebon F., De Lescure E. (dir.) (2016), *L'éducation populaire au tournant du XXI^e siècle*, Editions du Croquant.
Lochen V. (2021), *Comprendre les politiques sociales*, Dunod.

Modalités d'évaluation de l'UE 2

Régime général : un devoir sur table à la dernière séance commun aux 3 ECUE (présence obligatoire)

Régime dérogatoire : un devoir sur table à la dernière séance commun aux 3 ECUE (présence obligatoire)

Rattrapage régime général et dérogatoire : prendre contact simultanément avec les trois enseignants responsables sitôt les résultats du premier semestre proclamés

UE 3 – SAVOIR CONDUIRE LA METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

ECUE 3.1 Méthodologie (12h TD)

ECUE 3.2 Techniques d'enquête (18h TD)

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenants : Pascal LAFONT et Marcel PARIAT (pariat@u-pec.fr), Marta AUDEBERT (marta.dos-santos-silva@u-pec.fr)

30h TD

3 ECTS

3 ECTS

RESUME ET OBJECTIFS

- Sur le plan méthodologique, l'enseignement prend appui sur la démarche de recherche en sciences de l'éducation, en sciences humaines et sociales, à laquelle est associée une perspective issue de la recherche appliquée, voire de la recherche action. L'intention est d'articuler théorie et pratique tout en appréhendant une problématique ancrée dans la réalité professionnelle éducative et sociale d'une part dans le cadre du séminaire terrain à l'étranger (premier semestre) et d'autre part du stage (second semestre). Cela inclut une dimension interrogative, diagnostique ainsi qu'un projet réalisable. L'ambition affichée est aussi celle de l'initiation à la démarche de recherche comparée.
- La démarche est sous-tendue par un soubassement méthodologique rigoureux : volonté d'administration de la preuve scientifique, alliée à un argumentaire conceptuel et théorique en référence à l'objet d'étude. Elle s'appuie sur des références donnant lieu à l'élaboration d'une bibliographie respectant les normes de présentation en vigueur.
- La démarche débouchera sur la rédaction d'un écrit numérisé qui comprendra au moins 80 pages (mémoire collectif de 1^{er} semestre), et au moins 30 pages (note de problématique individuelle de fin de 2^{ème} semestre) en dehors des annexes et de la bibliographie ; l'ensemble de l'écrit sera organisé et structuré en parties et chapitres.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active et démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

- BEAU, S., WEBER, F. (2003). *Guide de l'enquête de terrain*, La découverte, Paris, La découverte.
- BECKER, H.S. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, éditions La Découverte.
- BERTHIER, N. (2006). *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin.
- BEVORT, A. & PRIGENT, A. (1994). « Les recherches comparatives internationales en éducation. Quelques considérations méthodologique ». In *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 01/1994.
- COULON, A (1987). *L'ethnométhodologie*, collection Que sais-je, P.U.F.
- HERNANDEZ SAMPIERI, R., FERNANDEZ COLLADO, C., Baptista Lucio P. (2010). *Fundamentos de metodologia de la investigacion*. Madrid. MC Graw Hill.

HOWARD, S. BECKER, H.S. (2013). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche*. Paris. La découverte. Coll. Grands repères.

LAFONT P. & PARIAT M. (2019). Reconnaissance et validation des acquis. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 443-446.

PARIAT M. & LAFONT P. (2019). Bilan de compétences. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 288-292.

LALLEMENT, M., (2005). « Comparer, traduire, bricoler », Barbier J.-C. et Letablier M.-T. (dir.), *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales*, Bruxelles, Peter Lang, 2005, p. 160-190, p. 170.

MAURICE, M. (1989). « Méthode comparative et analyse sociétale. Les implications théoriques des comparaisons internationales », *Sociologie du travail* XXXI (2), p. 175-192.

MAURICE M. (1989), « Méthode comparative et analyse sociétale. Les Implications théoriques des comparaisons internationales », *Sociologie du travail*, n° 2-89, p. 175-192.

MAURICE, M., SELIER, F. & SILVESTRE, J.J., (1982). *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF

MENDRAS, H., OBERTI, M. (2000). *Le sociologue et son terrain. Trente recherches exemplaires*, éditions Armand Colin.

LAFONT, P. & CORTESSIS, S., (2023). Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/2023. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

LAFONT, P., PARIAT, M., PRIMO, O., MIKLOHOUN, S. (2024). "Identification de compétences par l'analyse introspective de l'expérience de parcours de soin: un champ de formation et d'investigation en tensions". In Jérôme Mbiatong et Emmanuelle Maître de Pembroke, *Enquête sur l'expérience. Acceptions, concepts et méthodes*, Actions & Savoirs, L'Harmattan.

PARIAT, M. & LAFONT, P. (2023). Se faire patient expert en Martinique. In Pascal Lafont & Sandrine Cortessis, Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/2023, pp. 593-620. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

PAQUAY L., CRAHAY, M., DE KETELE, J.M. (2010). *L'analyse qualitative en éducation. Des pratiques de recherche aux critères de qualité*. Bruxelles. De Boeck. Coll. Pédagogies en développement.

PERETZ, H. (1998). *Les méthodes en sociologie : l'observation*, éditions La découverte.

PLANTIER J. (1989), « Comment comparer les systèmes de formation européens », *Éducation permanente*, n° 99.

QUIVY, R., VAN CAMPENHOUD, L. (2006). Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod.

SCHRIEWER J. (1989), « Dualité de l'éducation comparée. Comparaison transculturelle et externalisation à l'échelle mondiale », *Perspectives*, vol. XIX, n° 3, p. 423-441.

ZERMENO MENDEZ, S. (2011). *Metodos de investigacion. Investigacion para la vida*. Mexico. Pearson.

Modalités d'évaluation des ECUE 3.1 et ECUE 3.2

Contrôle continu :

Un travail de recherche appliquée est conduit au cours du premier semestre et débouche sur la réalisation d'un mémoire thématique collectif par des groupes d'étudiant.e.s (au maximum 4 étudiant.e.s par groupe). Celui-ci est l'aboutissement d'un projet construit autour d'un thème défini et validé au cours des toutes premières semaines du premier semestre. La démarche exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe.

Le travail réalisé fait donc l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages (1er semestre) par groupe.s et donne lieu à une soutenance collective en langue étrangère. Il en est de même pour la note de problématique d'une trentaine de pages au minimum (second semestre) qui doit être soutenue par chaque étudiant.e à la fin du second semestre.

3.1+3.2 Ecrit : mémoire collectif et Oral : soutenance

Rattrapage : idem.

UE 4 – CONNAITRE LES LANGAGES ET OUTILS PROFESSIONNELS

ECUE 4.1 Langages et outils professionnels (24h TD)

ECUE 4.2 TICE (24h TD)

ECUE 4.3 Outils de professionnalisation (24h TD)

72h TD

3 ECTS

3 ECTS

3 ECTS

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenant(e)s : Pascal LAFONT et Marcel PARIAT, Ariane DULEY-BOURRELIER, Fatima ANANI, Ando RAKOTOVOAHANGY

RESUME ET OBJECTIFS

Outre l'utilisation de la plateforme de langues de l'Université, les langues sont appréhendées à travers : la compréhension orale et écrite, l'expression écrite, l'expression orale en continu et en interaction à partir de documents, de mises en situations, notamment lors de la préparation, puis au cours du séminaire collectif à l'étranger (1er semestre), ainsi qu'à l'issue de celui-ci.

Les langues sont également travaillées au cours du stage à l'étranger (2ème semestre).

Les activités d'usage de la langue sont mobilisées dans une perspective comparative (France et pays étrangers).

Les TICE sont mobilisées au cours de l'élaboration d'outils de recueil et d'exploitation de données (questionnaires, bases de données...), et lors de la restitution de celles-ci sous forme numérique. Elles sont également utilisées pour l'élaboration de documents à finalité de communication et de diffusion des données (Powerpoint, note de problématique, site web...tableau de bord, diagramme de Gantt...)

Pour ce qui est des outils de préprofessionnalisation, l'objectif est d'accompagner l'étudiant.e dans la construction de la cohérence de son projet en passant par l'écriture de son expérience tant professionnelle que sociale.

L'ambition est qu'il/elle soit à même de donner un sens, de se valoriser, et de concrétiser son projet lors du stage de second semestre, notamment pour rendre visibles ses compétences en vue d'une insertion professionnelle ou d'une poursuite d'études.

Cette démarche du bilan au projet s'appuie sur des outils.

Afin de faciliter l'autonomie et la flexibilité, elle est complétée par un travail documentaire de groupe qui porte sur des thèmes relatifs au champ de l'éducation, de la formation, de l'insertion, du travail, du social et du développement en croisant compétences, métiers, fonctions, secteurs d'activités à l'international.

La démarche est finalisée par la synthèse dans un C.V. ainsi qu'un portefeuille, l'élaboration d'une lettre de motivation, et une mise en situation d'entretien de recrutement au cours de laquelle il est demandé aux étudiant.e.s d'adopter tour à tour différentes postures attendues dans le cadre de l'exercice des fonctions de recruteur et des démarches de candidatures.

Vie de groupe et analyse des interactions : il s'agit de transmettre des fondamentaux théoriques et pratiques sur la dynamique des groupes, afin de favoriser la cohésion du groupe en formation et une dynamique collective dans un esprit d'entraide et de solidarité. Des outils, mobilisables en situation professionnelles, seront expérimentés comme par exemple le théâtre forum.

Quelques objectifs opérationnels : Expérimentation d'une biographisation - Réalisation d'exercices en collectif issus des techniques de la pratique théâtrale - Reprise, avec des techniques d'improvisation, de cas concrets vécus sur le terrain - Approche de références théoriques sur la dynamique des groupes restreints - questionnement en direction du réinvestissement dans la sphère professionnelle des références théoriques.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active et démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

BOULIC-PALEWSKI, T., (2012). *Les mots clé de la lettre de motivation*, Paris, Studyrama, Poche

Delmotte, A., DUHAMEL, S., ESCAFFRE, D. et FONTAINE, C., (2010). *Le grand livre de la lettre de motivation*, Paris, Studyrama, 3ème édition

DE SAIN Paul (J), (1999). *Choisir sa vie*, Inter Edition

SERVAN-SCHREIBER, J-L., (2002). *Le nouvel art du temps*, livre de poche

DOUENEL, J., SEDES, I. (2005). *Faites votre bilan professionnel*, Ed d'organisation

DELIVRE, F., (1997). *Question de temps*, Inter Edition

LAFONT, P. & CORTESSIS, S., (2023). Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/2023. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

LAFONT, P., PARIAT, M., PRIMO, O., MIKLOHOUN, S. (2024). "Identification de compétences par l'analyse introspective de l'expérience de parcours de soin: un champ de formation et d'investigation en tensions". In Jérôme Mbiatong et Emmanuelle Maître de Pembroke, *Enquêter sur l'expérience. Acceptions, concepts et méthodes*, Actions & Savoirs, L'Harmattan.

LAFONT P. & PARIAT M. (2019). Reconnaissance et validation des acquis. In Delory, *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 443-446.

PARIAT, M. & LAFONT, P. (2023). Se faire patient expert en Martinique. In Pascal Lafont & Sandrine Cortessis, Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/2023, pp. 593-620. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

PARIAT M. & LAFONT P. (2019). Bilan de compétences. In Delory, *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 288-292.

PEREZ, D., (2012). *Le guide du Cv et de la lettre de motivation*, Paris, Editions l'Express, l'Express emploi.

Modalités d'évaluation des ECUE 4.1, ECUE 4.2 et ECUE 4.3

Contrôle continu :

A l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant.e.s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet élaboré autour d'un thème défini et validé au cours des premières semaines du semestre.

Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe.

Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages qui fait l'objet d'un résumé en langue étrangère et d'une soutenance collective en langue étrangère.

4.1+4.2+4.3

Ecrit : mémoire collectif et Oral : soutenance, et autobiographie/positionnement.

Rattrapage : idem.

UE 5 – CONNAITRE LES CONTEXTES ET ENVIRONNEMENTS PROFESSIONNELS

ECUE 5.1 Analyse du travail, des organisations

Enseignant responsable : Ali TALEB (ali.taleb@u-pec.fr)

24h TD
3 ECTS

CONTENU

Cet ECUE gravite autour de deux axes majeurs :

- La présentation autant que la compréhension générale du secteur de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) constitue le premier socle de connaissances fondamentale de cet ECUE. Vu comme un dispositif, l'IAE sera abordée ici sur les angles des politiques publiques qui la définissent (emploi, insertion, formation) autant que comme un levier opérationnel de lutte contre les exclusions. Son histoire, sa structuration dans le temps, ses spécificités ainsi que ses enjeux institutionnels actuels seront mis en lumière.

- Dans un second temps, le regard sera focalisé sur les dimensions opérationnelles et professionnelles de l'IAE à travers l'exemple d'une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE) implantée dans son territoire et traversée par les enjeux évoqués précédemment (accès à l'emploi, lutte contre les exclusions...) mais aussi par les exigences économiques, sociales et environnementales qui la fondent. Une visite de la SIAE sera organisée pour illustrer les effets sur son activité, ses publics accompagnés et sur son fonctionnement global.

BIBLIOGRAPHIE

Communiquée par l'intervenant durant son cours

Modalités d'évaluation de l'ECUE 5.1

Régime général : contrôle continu – exposé oral collectif (évaluation assurée par M. TALEB)

Régime dérogatoire : exposé oral - prendre contact avec M. TALEB (ali.taleb@u-pec.fr) dans les 3 semaines suivant la rentrée

Rattrapage régime général et dérogatoire : dossier - prendre contact avec M. TALEB (ali.taleb@u-pec.fr) sitôt les résultats de la première session proclamés

ECUE 5.2 Découverte des milieux professionnels

Enseignant(e)s responsables : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenant(e)s : Pascal LAFONT, Marcel PARIAT, Ariane DULEY-BOURRELIER,

24h TD

3 ECTS

CONTENU PASCAL LAFONT

Pour ce qui est de la découverte des milieux professionnels relatifs au parcours EIPI, l'objectif est de favoriser la rencontre de l'étudiant.e avec des professionnel.le.s exerçant leur activité au plan international, soit en France, soit à l'étranger. La mobilité collective (séminaire intensif terrain) dans un pays européen donnera l'opportunité de rencontrer des professionnels exerçant leur activité à l'étranger dans une perspective internationale que leur organisation professionnelle soit internationale ou non.

Dans ce cadre, l'étudiant.e sera conduit.e à formuler son projet personnel et professionnel et à l'argumenter. Cela implique une démarche auto réflexive et de questionnement afin que les étudiant.e.s aient une connaissance concrète des métiers à l'international. Des rencontres avec d'anciens étudiant.e.s à présent en exercice professionnelle sont organisées dans ce but.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active et démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

BOULIC-PALEWSKI, T., (2012). *Les mots clé de la lettre de motivation*, Paris, Studyrama, Poche

Delmotte, A., DUHAMEL, S., ESCAFFRE, D. et FONTAINE, C., (2010). *Le grand livre de la lettre de motivation*, Paris, Studyrama, 3ème édition

DE SAIN Paul, J., (1999). *Choisir sa vie*, Inter Edition

SERVAN-SCHREIBER, J-L., (2002). *Le nouvel art du temps*, livre de poche

DOUENEL, J., SEDES, I., (2005). *Faites votre bilan professionnel*, Ed d'organisation

DELIVRE, F., (1997). *Question de temps*, Inter Edition

LAFONT, P. & CORTESSIS, S., (2023). Mise en mots et évaluation de l'expérience : entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/22023. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

LAFONT, P., PARIAT, M., PRIMO, O., MIKLOHOUN, S. (2024). "Identification de compétences par l'analyse introspective de l'expérience de parcours de soin: un champ de formation et d'investigation en tensions". In Jérôme Mbiatong et Emmanuelle Maitre de Pembroke, *Enquêter sur l'expérience. Acceptions, concepts et méthodes*, Actions & Savoirs, L'Harmattan.

LAFONT P. & PARIAT M. (2019). Reconnaissance et validation des acquis. In Delory, *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 443-446.

PARIAT, M. & LAFONT, P. (2023). Se faire patient expert en Martinique. In Pascal Lafont & Sandrine Cortessis, Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/22023, pp. 593-620. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

PARIAT M. & LAFONT P. (2019). Bilan de compétences. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 288-292.

LAFONT, P., (2019). Validation des Acquis de l'Expérience et Education Tout au Long de la Vie. Paroles d'acteurs politiques et sociaux. Paris : Petra.

PEREZ, D., (2012). *Le guide du Cv et de la lettre de motivation*, Paris, Editions l'Express, l'Express emploi

Modalités d'évaluation de l'ECUE 5.2

A l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant.e.s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet élaboré autour d'un thème défini et validé au cours des premières semaines du semestre.

Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe.

Contrôle continu :

Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages qui fait l'objet d'une soutenance orale. En outre, un projet professionnel individuel est inséré en annexe au mémoire de chaque groupe. Il intègre la découverte professionnelle du champ de référence dans le pays d'Europe au sein duquel le séminaire collectif a été organisé.

5.2 Ecrit : mémoire collectif et Oral : soutenance, projet professionnel individuel + pondération avec évaluation complémentaire

Rattrapage : idem

UE 6 – ACQUERIR DES CONNAISSANCES EN PRE-SPECIALISATION

ECUE 6.1 Séminaire spécialisé (60h TD)

ECUE 6.2 séminaire professionnel (24h TD)

ECUE 6.3 Contextes institutionnels (18h TD)

ECUE 6.1 Séminaire spécialisé

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenant(e)s : Pascal LAFONT, Marcel PARIAT, Ando RAKOTOVOAHANGY, Ivana PADOAN, Carmen CAVACO, Cathal DE POWER

**Parcours EIPI 60h TD
3 ECTS**

CONTENU

Il s'agit d'appréhender les environnements et les contextes institutionnels et professionnels dans lesquels les étudiant.e.s du Master EIPI seront amenés à intervenir : secteurs public, associatif et privé lucratif au plan international à travers l'appréhension des dispositions légales spécifiques (lois, décrets, circulaires... réglementation internationale et formes organisationnelles existantes (acteurs et positionnement des acteurs).

Le but est aussi de comprendre les articulations entre les différentes organisations (objectifs, moyens, financements, modalités de rendu-compte des budgets alloués etc.).

Cet enseignement a également pour finalité de conduire les étudiant.e.s à comprendre leurs rôles au sein des organisations (chargés de missions, chargés de projets, responsables d'équipes) et de savoir se situer de manière pertinente.

L'intention est également d'appréhender ces contextes sous l'angle de la comparaison internationale.

Dans le cadre de l'expertise, de l'ingénierie, et du pilotage de projets internationaux, il s'agit d'analyser, puis d'élaborer une réponse à un appel d'offre international (exemple : Europe, Banque mondiale...).

Ainsi, les connaissances visées sont :

- Savoir répondre à un appel d'offres ou à un appel à projets internationaux en mobilisant des compétences permettant d'avoir accès aux marchés et aux financements (analyse des attendus, des publics, territoires cibles... orientations des programmes...).

Une première partie consacrée à la préparation d'un projet européen offre l'opportunité aux étudiant.e.s de saisir leurs connaissances relatives aux caractéristiques de contextes et de réalités territoriales concernant les pays partenaires afin d'élaborer leur approche méthodologique du montage de projet.

L'appel d'offres, est la manifestation d'un besoin d'achat de bien ou service autour d'un cahier des charges précis, sachant que la recherche d'offres est constitutive d'une concrétisation de cet achat dans une logique de transparence. Etant l'une des procédures d'accès aux marchés

publics et internationaux, c'est une procédure contraignante qui répond à un formalisme rigoureux. Pour cela, il est important d'appréhender les différentes étapes.

Il s'agit donc d'abord d'en comprendre les principes, puis de savoir où trouver l'information et comment la décoder ; vient ensuite l'étape de l'élaboration de la réponse en deux phases : la candidature et l'offre ; enfin, il s'agit de comprendre comment se fait l'attribution : procédures et mécanismes d'évaluation et d'expertise : indicateurs....

L'appel à projets internationaux nécessite de faire coïncider un besoin : trouver des moyens, notamment de financement, voire des moyens complémentaires, pour mettre en place un projet, et des opportunités de soutien, y compris sur le plan financier, exprimés par une entité publique, privée, et, ou, internationale.

Il se distingue de la simple subvention par le fait qu'il est l'émanation d'une volonté de l'entité qui le soutient, et de la volonté d'orienter les moyens mis à disposition.

Même si le projet doit précéder la recherche de moyens pour le mettre en œuvre, il est souvent nécessaire de l'adapter au cadre de l'appel à projets.

Le séminaire de recherche à caractère professionnel a pour finalité de permettre à l'étudiant.e de construire, puis de mettre en œuvre des outils appropriés à sa démarche de recherche appliquée au champ professionnel.

Ces outils sont fonction de l'objet d'étude.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active et démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

ENEAU Jérôme, BERTRAND Eric et LAMEUL Geneviève, « Se former et se transformer : perspective critique et formation universitaire aux métiers de la formation », Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur [En ligne], 28-1 | 2012, mis en ligne le 20 avril 2012. URL : <http://ripes.revues.org/585>

COURTOIS B., PINEAU G. (Coordonné par), (1991). *La formation expérientielle des adultes*, Paris, La Documentation Française.

SCHWARTZ Y. (2004), « L'expérience est-elle formatrice », dans *Education permanente* N° 158, pages 11 à 23.

BATAILLE, P., (1997). *Le racisme au travail*, Paris, La Découverte.

BARBIER R. (1996). *La recherche action*, Paris, Anthropos.

BARBIER J.-M., DEMAILLY L. (1994). « Analyse des fonctions sociales et professionnelles des dispositifs utilisant la recherche comme outils de formation », pages 65 à 75 dans *Recherche et Formation*, N° 17.

BAUDURET, J.-F., JAEGER M., (2005). *Renover l'action sociale et médico-sociale : histoires d'une refondation*, Dunod, 2^e édition

CASTEL, R., (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.

CHOPART, J.-N., (2000). *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod

DOBIECKI, B., GAQUERE, D., (2001). *Être cadre dans l'action sociale et médico-sociale. Identité, légitimités, fonctions*, ESF,

DUBAR, C., TRIPPIER, P., (2005). *Sociologie des professions*, Armand Colin, collection U, 2^e édition

GALLEBOU, E., RAIBAUD Y. : *transitions professionnelles dans le monde associatif et de l'animation* : collection Logiques Sociales, L'Harmattan, 2010.

GALVANI Pascal (1999). « Fertilisation croisée des savoirs et ingénierie d'alternance socio-formative. Le programme de recherche-Formation-action Quart Monde/Université » In N° 128, Revue Française de Pédagogie.

GOYETTE G., LESSARD-HEBERT M. (1987). *La recherche action, ses fondements, ses fonctions et son instrumentation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 204 pages.

GUEGUEN, J.-Y. (Coord édit), (2013). *L'année de l'action sociale 2014. Les politiques sociales à la croisée des chemins*, Dunod

HOUSTON, S. & CAMPBELL, J., (2001). « Using critical theory to develop a conceptual framework for comparative social work », *International Social Welfare*, vol. 10, n°1, Janvier 2001, p. 66-73

HURET R. (dir.), (2004). « Politiques sociales en perspectives transatlantiques. Etats-Unis-Europe », Revue Européenne d'Histoire Sociale, 11, juillet 2004.

LAFONT, P. & CORTESSIS, S., (2023). Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/2023. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

LAFONT, P., PARIAT, M., PRIMO, O., MIKLOHOUN, S. (2024). "Identifiacation de compétences par l'analyse introspective de l'expérience de parcours de soin: un champ de formation et d'investigation en tensions". In Jérôme Mbiatong et Emmanuelle Maitre de Pembroke, *Enquêter sur l'expérience. Acceptions, concepts et méthodes*, Actions & Savoirs, L'Harmattan.

LAFONT P. & PARIAT M. (2015). Dispositifs de validation des acquis de l'expérience en France et au Portugal : Réduction ou renforcement des inégalités ? *Revue française d'éducation comparée*, 13, 257- 272.

LAFONT P. & PARIAT M. & BACHA, B. (2020). « Enjeux individuels et institutionnels au cœur d'un dispositif innovant : le doctorat par la validation des acquis de l'expérience dans le champ de l'architecture », Éducation et socialisation [En ligne], 55 | 2020, mis en ligne le 01 mars 2020, consulté le 04 mars 2020. URL : <http://journals.openedition.org/edso/8804>

LAFONT P. & PARIAT M. (Dir.) (2016). Réseaux collaboratifs internationaux de formation et de développement de l'éducation tout au long de la vie. *Comparaison Plurielle : Formation et Développement*, n°1. Paris : Connaissances et Savoirs, Sciences humaines et sociales, Sciences de l'éducation.

LAFONT P. & PARIAT M. (2017). Mobilités et migrations. *Comparaison Plurielle : Formation et Développement*, n°2/1. Paris : Connaissances et Savoirs, Sciences humaines et sociales, Sciences de l'éducation.

LAFONT P. & PARIAT M. (Dir.) (2018). Education et Formation tout au long de la vie. *Comparaison Plurielle : Formation et Développement*, n°2. Paris : Connaissances et Savoirs, Sciences humaines et sociales, Sciences de l'éducation.

LAFONT, P., PARIAT, M. & CEZAR, P. E. (2019). *Professionnalisation, innovation et apprentissage, leviers de développement ?* Paris : L'Harmattan, coll. Documentation haïtienne, Monde Caraïbe, Haïti, Education.

PARIAT, M. & LAFONT, P. (2023). Se faire patient expert en Martinique. In Pascal Lafont & Sandrine Cortessis, Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/2023, pp. 593-620. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

PARIAT, M. & LAFONT P. (2017) Introducción: La red REDFORD internacional y sus orientaciones. In G. J. Guerrero Walker & E. Alcocer Vázquez. *Políticas públicas y administración en educación y formación: ejemplos en países latinoamericanos, caribeños y europeos*. Ediciones Uady: 13-25.

LAFONT P. & PARIAT M. (2017). Obtención de un doctorado mediante la Validación de la Experiencia Adquirida (VEA): una polémica sobre esta vía de acceso al título máximo universitario. In G. J. Guerrero Walker & E. Alcocer Vázquez. *Políticas públicas y administración en educación y formación: ejemplos en países latinoamericanos, caribeños y europeos*. Ediciones Uady: 137-155.

LAFONT P. & PARIAT M.. (2017). Quelle politique publique en matière de VAE pour quel(s) palliatif(s) aux dysfonctionnements du système scolaire ? In D. Groux et alli. (Dir.). *Réformer l'Ecole ? L'apport de l'éducation comparée. Hommage à Louis Porcher*. Paris : l'Harmattan: 82-95.

PARIAT, M. (2018). La mobilité, un défi ? In Fortun-Carillat C., Lafont P. & Montandon F., *Les défis de la « mobilité »*. Condé-sur Noireau : Téraèdre : 39-52

LAFONT, P., (2019). Validation des Acquis de l'Expérience et Education Tout au Long de la Vie. Paroles d'acteurs politiques et sociaux. Paris : Petra.

LALLEMENT, M., (2005). « Comparer, traduire, bricoler », Barbier J.-C. et Letablier M.-T. (dir.), *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales*, Bruxelles, Peter Lang, 2005, p. 160-190, p. 170.

LESSARD-HEBERT M. (1991). *Recherche action en milieu éducatif*, Montréal, Québec, Edition d'agence d'Arc.

LYON Callo V., « Medicalizing Homelessness: The Production of Self-Blame and Self-Governing within Homeless Shelters », *Medical Anthropology Quarterly*, Vol 14 (3), septembre 2000, pp. 328-345.

MAURICE, M., SELLIER, F. & SILVESTRE, J.J., (1982). *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF

NICOLE-DRANCOURT. C., ROULLEAU-BERGER, L., (2001), *Les jeunes et le travail 1950 - 2000*, Paris, PUF.

SNOW, D. & Anderson, L. (1993). *Down on their Luck. A Study of Homeless Street People*, Los Angeles, University of California Press, 1993.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 6.1

Contrôle continu :

A l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant.e.s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet engagé autour d'un thème défini et validé au cours des premières semaines du semestre.

Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe.

Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages qui fait l'objet d'une soutenance collective en langue étrangère. Il intègre la dimension contextuelle comparée.

6.1 + 6.2 Ecrit : mémoire collectif et Oral : soutenance, et projet international (réponse à un appel d'offres) + pondération avec évaluation complémentaire

Rattrapage : idem

ECUE 6.2 Séminaire professionnel

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenant(e)s : Pascal LAFONT, Chantal VENTURA, Ando RAKOTOVOAHANGY, Ariane BOURRELIER

24h TD
3 ECTS

CONTENU

Expertise, Ingénierie et pilotage de projets d'éducation et de formation internationaux :

- Analyse des besoins de formation et expertise.
- Élaboration d'une proposition de conseil et ingénierie pour une réponse adaptée.
- Conception d'un processus d'évaluation des résultats et des effets.
- Recherche des financements complémentaires.
- Pilotage de projets à l'international.
- Élaboration d'un cahier des charges.
- Mise en œuvre une démarche qualité.

Etude de cas :

- Définition des périmètres de ces trois notions et identification des rapports établis dans le cadre des politiques éducatives, de formation, et des politiques sociales.

Les fonctions et les métiers de l'expertise et de l'ingénierie, ainsi que celles de chef de projets internationaux :

- Analyse des besoins et diagnostic,
- Elaboration de projets,
- Méthode d'évaluation et qualité.

Après avoir défini précisément ce qu'est l'évaluation, il s'agira ensuite de repérer les grandes étapes de l'installation de l'évaluation dans les politiques d'éducation, de formation, et du social, en la distinguant de la démarche qualité.

Ce séminaire pourra également prendre appui sur la conception d'un portfolio reflétant divers aspects de la formation universitaire et professionnelle. Il est en lien étroit avec le profil de sortie du Master Expertise, ingénierie et projets internationaux. Les pages et vitrines qui seront créées permettront de conserver des traces d'expériences, de les organiser, de construire et de partager les réflexions et les analyse en référence à l'acquisition de connaissances et de compétences et des acquis de l'expérience de terrain. Il offre en outre l'intérêt de s'inscrire dans une démarche de développement personnel et professionnel témoignant des intentions d'apprentissage, des motivations, et des défis personnels et professionnels à partir desquels chacun.e prendra appui. Enfin, il permettra de faire le lien avec la dynamique d'apprentissages inhérente au stage et d'intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage de projets.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active et démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

- BAUDURET, J.-F., JAEGER M., (2005). *Renover l'action sociale et médico-sociale : histoires d'une refondation*, Dunod, 2^e édition
- CHOPART, J.-N., (2000). *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod
- DOBIECKI, B., GAQUERE, D., (2001). *Être cadre dans l'action sociale et médico-sociale. Identité, légitimités, fonctions*, ESF,
- DUBAR, C., TRIPPIER, P., (2005). *Sociologie des professions*, Armand Colin, collection U, 2^{ème} édition
- GALLEBOU, E., RAIBAUD Y. : *transitions professionnelles dans le monde associatif et de l'animation* : collection Logiques Sociales, L'Harmattan, 2010.
- GUEGUEN, J.-Y. (Coord édit), (2013). *L'année de l'action sociale 2014. Les politiques sociales à la croisée des chemins*, Dunod
- HOUSTON, S. & CAMPBELL, J., (2001). « Using critical theory to develop a conceptual framework for comparative social work », *International Social Welfare*, vol. 10, n°1, Janvier 2001, p. 66-73.
- LAFONT, P. & CORTESSIS, S., (2023). Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/2023. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>
- LAFONT, P., PARIAT, M., PRIMO, O., MIKLOHOUN, S. (2024). "Identification de compétences par l'analyse introspective de l'expérience de parcours de soin: un champ de formation et d'investigation en tensions". In Jérôme Mbiatong et Emmanuelle Maitre de Pembroke, *Enquêteur sur l'expérience. Acceptions, concepts et méthodes*, Actions & Savoirs, L'Harmattan.
- LAFONT P. & PARIAT M. (2019). Reconnaissance et validation des acquis. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 443-446.
- PARIAT, M. & LAFONT, P. (2023). Se faire patient expert en Martinique. In Pascal Lafont & Sandrine Cortessis, Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/2023, pp. 593-620. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>
- PARIAT M. & LAFONT P. (2019). Bilan de compétences. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 288-292.
- LAFONT, P., (2019). Validation des Acquis de l'Expérience et Education Tout au Long de la Vie. Paroles d'acteurs politiques et sociaux. Paris : Petra.
- LALLEMENT, M., (2005). « Comparer, traduire, bricoler », Barbier J.-C. et Letablier M.-T. (dir.), *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales*, Bruxelles, Peter Lang, 2005, p. 160-190, p. 170.
- MAURICE, M., SELLIER, F. & SILVESTRE, J.J., (1982). *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF
- NICOLE-DRANCOURT. C., ROULLEAU-BERGER, L., (2001), *Les jeunes et le travail 1950 - 2000*, Paris, PUF.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 6.2

Contrôle continu : A l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant.e.s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet engagé autour d'un thème défini et validé au cours des premières semaines du semestre.

Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe.

Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages ainsi que d'une soutenance collective en langue étrangère. Il intègre la dimension contextuelle comparée sous la forme d'un dossier intégré au mémoire collectif.

6.1 + 6.2 Ecrit : mémoire collectif et Oral : soutenance et dossier contextuel + pondération avec évaluation complémentaire

Rattrapage : idem

ECUE 6.3 Contextes institutionnels

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr) et Marcel PARIAT

18h TD
3 ECTS

CONTENU

Ce cours « Socialisation et crise des institutions » doit permettre d'approcher de manière pratique les principales théories qui analysent les mécanismes et dynamiques en lien avec la recherche du lien social, de la cohésion sociale.

La question de l'accès à l'emploi, à travers les dispositifs d'insertion professionnelle notamment le Réseau Accueil Jeunes avec les Missions Locales, sera utilisée comme support. En effet, l'insertion vient questionner le concept de socialisation et invite à se pencher sur le rôle et la place des institutions dans les processus de socialisation.

Les objectifs assignés à cet enseignement sont les suivants :

- Appréhender l'évolution du concept de socialisation.
- Aider à mettre en regard les théories à partir du concept de socialisation et à comprendre l'utilité de la théorie.
- Clarifier le rôle des institutions publiques, parapubliques, privées (entreprises et associations) dans la société et leur contribution dans les processus de socialisation à partir d'exemples
- Analyser l'institution Mission Locale et sa contribution à la socialisation à travers les dispositifs qu'elle met en œuvre.

BIBLIOGRAPHIE

Laport D. (2008) *Jeunes chômeurs de la Martinique et socialisation. Les dispositifs d'insertion professionnelle, une opportunité pour le changement*, Paris, Ed. Publibook.

Latour B. (2005) *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, Ed. La Découverte.

Blanc M. (1992) *Pour une sociologie de la transaction sociale*, Paris, Ed. L'Harmattan.

Cazeneuve J. (1976) *Dix grandes notions de la sociologie*, Paris, Ed. du Seuil.

Sainsaulieu R. (2001) *Des sociétés en mouvement. La ressource des institutions intermédiaires*, Paris, Ed. Desclée de Brouwer.

Remy J. (2020). *La transaction sociale, un outil pour penser et dénouer la complexité de la vie en société*, Toulouse, Eres.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 6.3

Régime général : travail écrit en contrôle continu.

Régime dérogatoire : travail écrit, prendre contact avec l'enseignant.

Rattrapage régime général et dérogatoire : travail écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

UE 7 - PRATIQUES DE LA RECHERCHE

ECUE 7.1 Etude de terrain (13.5h TD)

ECUE 7.2 Note de problématique (13.5h TD)

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenants : Pascal LAFONT, Marcel PARIAT

27h TD

8 ECTS

7 ECTS

RESUME ET OBJECTIFS

La note de problématique de Master 1 doit intégrer des éléments contenus dans la réalité professionnelle ; il s'agit de traiter ou de participer au traitement d'un problème à résoudre en mobilisant la démarche d'étude et de recherche.

Le stage de Master offre l'opportunité d'un terrain d'étude et de recherche. Il fait partie intégrante du Master 1 EIPI et doit donc être en conformité avec les objectifs de celui-ci.

Il doit être concrétisé par une convention.

Les objectifs du stage doivent être précisés et négociés avec le Responsable du stage accueillant le stagiaire de MASTER 1 EIPI. Une lettre de mission relative au stage doit être établie et validée par le responsable du parcours EIPI.

Le séminaire intensif effectué au cours du premier semestre à l'étranger constitue un terrain d'étude et de recherche et dans la mesure où il donne lieu à un travail fondé sur la démarche de projet tout au long du premier semestre, il permet aux étudiants de se familiariser avec la démarche de recherche appliquée au terrain afin de les préparer à la réalisation de leur note de problématique de second semestre.

Cela implique de mobiliser une démarche méthodologique fondée sur des éléments relevant de la démarche comparée à l'échelle locale, régionale, nationale, voire internationale, et fournit l'opportunité de comparer des pays aux organisations juridiques différentes, marqués par des histoires et des cultures différentes, aux langages propres.

Les questions qui découlent de l'approche comparée suscitent bien des controverses entre les partisans du courant relativiste (pour qui rien n'est comparable) et ceux du courant universaliste (qui postulent une comparabilité minimale).

Aussi l'objectif visé est-il, à travers une démarche méthodologique rigoureuse, de parvenir à identifier des ressemblances et des divergences rapportées à des contextes qui eux-mêmes présentent des caractéristiques communes mais aussi diverses tant aux niveaux macro, meso, micro.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active et démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

BADIE, B., HERMET, G. (2001). *La politique comparée*. Paris. Armand Colin.

Bray M., Adamson B., Mason M. (2010). *Recherche comparative en éducation. Approches et méthodes*. Bruxelles. De Boeck. Coll. Perspectives en éducation et formation.

DAYAN, J.-L. (2008). L'emploi en France depuis trente ans, vue d'ensemble, in *l'emploi, nouveaux enjeux*, INSEE références.

DE MEUR, G., RIHOUX, B. (2002). *L'analyse quali-quantitative comparée*. Louvain la Neuve. Bruylant Académia.

DRANCOURT, N. C., ROULLEAU-BERGER, L. (2000). *Les jeunes et le travail : 1959-2000*. PUF, Paris 2001.

CHOPART, J.-N., *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod.

DUBAR, C., TRIPPIER P. (2005). *Sociologie des professions*, Armand Colin, collection U, 2ème édition.

GALLEBOU, E., RAIBAUD, Y. (2010). *Transitions professionnelles dans le monde associatif et de l'animation* : collection Logiques Sociales, l'Harmattan.

HOUSTON, S. & CAMPBELL, J., « Using critical theory to develop a conceptual framework for comparative social work », *International Social Welfare*, vol. 10, n°1, Janvier 2001, p. 66-73.

LAFONT, P. & CORTESSIS, S., (2023). Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/22023. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

LAFONT, P., PARIAT, M., PRIMO, O., MIKLOHOUN, S. (2024). "Identification de compétences par l'analyse introspective de l'expérience de parcours de soin: un champ de formation et d'investigation en tensions". In Jérôme Mbiatong et Emmanuelle Maitre de Pembroke, *Enquêter sur l'expérience. Acceptions, concepts et méthodes*, Actions & Savoirs, L'Harmattan.

LAFONT, P. & PARIAT, M. (2007) « La validation des acquis de l'expérience : l'exemple espagnol ». In *Cahiers Pédagogiques*, n°457, novembre 2007 : 13-15.

LAFONT, P. & PARIAT, M. (2010). « Reconnaissance des acquis et politiques de formation professionnelle en Europe : La France et l'Espagne ». In *Revue Education Comparée*, n°04, janvier 2010 : 183-200.

LAFONT, P. & PARIAT, M. (2011). *Penser l'Etat, Penser l'Université : Séisme et Gouvernance universitaire en Haïti*. Paris, Publibook.

LAFONT, P. & PARIAT, M. (2012). « Diversité et ou standardisation des dispositifs de reconnaissance et de validation des acquis de l'expérience en Europe ? ». In *Carrièreologie*, Revue francophone internationale, Volume 12, n°3, 2012 : 307-321.

LAFONT, P. & PARIAT, M. (2012). « La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : entre parcours d'adaptation des acteurs et injonctions politiques et institutionnelles ». In Ertul S., Melchior J-Ph., Warin Ph. (Dir.), *Parcours sociaux à l'épreuve des politiques publiques*, Rennes, coll. Respublica, Presses Universitaires de Rennes : 19-30.

LAFONT, P. & PARIAT, M. (2015). La validação da aprendizagem no espaço europeu: uma perspectiva comparada, *Revista brasileira de Educação de Jovens y Adultos*, V.3, n°5, 11-44. (classement Brésil).

LAFONT, P., PARIAT, M. P. & FOUCART, J. (2016). Editorial. Transition, transaction et transformation, formes et contours de la coopération ? *Pensée Plurielle*, n° 41/1, 7-12.

PARIAT, M. & LAFONT, P. (2023). Se faire patient expert en Martinique. In Pascal Lafont & Sandrine Cortessis, Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/22023, pp. 593-620. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

PARIAT, M. & LAFONT, P. (2016). De la notion de réseau à celle de Groupement d'Intérêt Scientifique : le cas du réseau REDFORD. *Comparaison Plurielle : Formation et développement*, n° 1/1, 37-50.

LAFONT, P. & PARIAT, M. (2017). Processus transactionnels et doctorat par la validation des acquis de l'expérience. Enseignements d'une démarche expérimentale dans le champ de l'architecture. *Pensée Plurielle*, n° 47/2, 93-105.

LAFONT, P. & PARIAT, M. (2017). Pourquoi consacrer le second numéro de la revue « Comparaison Plurielle » en 2017 aux questions relatives à la mobilité et à la migration ? *Comparaison plurielle : Formation et développement*, n°2/1, 17-22.

LAFONT, P. & PARIAT, M. (2017). Comparaison Plurielle : Formation et développement » : une inscription dans la durée ! *Comparaison plurielle : Formation et développement*, n°2/1, 11-15.)

LALLEMENT, M. (2005). « Comparer, traduire, bricoler », Barbier J.-C. et Letablier M.-T. (dir.), *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales*, Bruxelles, Peter Lang. p. 160-190, p. 170.

MAURICE, M., SELLIER, F. et SILVESTRE, J.J. (1982). *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF.

PARIAT, M. (2016). La coopération, une valse à trois temps ? *Pensée plurielle* 2016/1, n° 41, 29-39.

PARIAT, M. (2016). Papel y lugar de la dirección de la enseñanza superior en referencia a la responsabilidad social y cultural de la Universidad en Francia. In I. Padoan (Dir.). *La responsabilità culturale e sociale del l'Università*. (pp.129-144). Lecce : Pensa Multimedia Editore.

PARIAT, M. & LAFONT, P. (2016). Réseaux collaboratifs internationaux de formation et de développement de l'éducation tout au long de la vie. *Comparaison Plurielle : Formation et développement*, n° 1/1, 16-23.

PARIAT, M. (2017). Mobilité internationale des étudiants et démarche pédagogique proactive : vecteurs de construction identitaire et de professionnalisation dans le cadre d'un Master ? *Comparaison plurielle : Formation et développement*, n°2/1, 113-128.

PARIAT, M. (2018). Contexte et enjeux de la formation tout au long de la vie. In Education et formation tout au long de la vie. *Comparaison plurielle : Formation et développement*, n°3/1, 26-39.

PARIAT, M. & AHMED BACHA, Z. (2018). Le "je" et le "jeu", en trois temps et trois mouvements : une rencontre avec le temps institutionnel dans le cadre du Doctorat par VAE. In Education et formation tout au long de la vie. *Comparaison plurielle : Formation et développement*, n°3/1, 139-149.

SCHRIEWER, J. (2003). *Discourse Formation in Comparative Education*. Frankfurt. Peter Lang.

Modalités d'évaluation des ECUE 7.1, ECUE 7.2

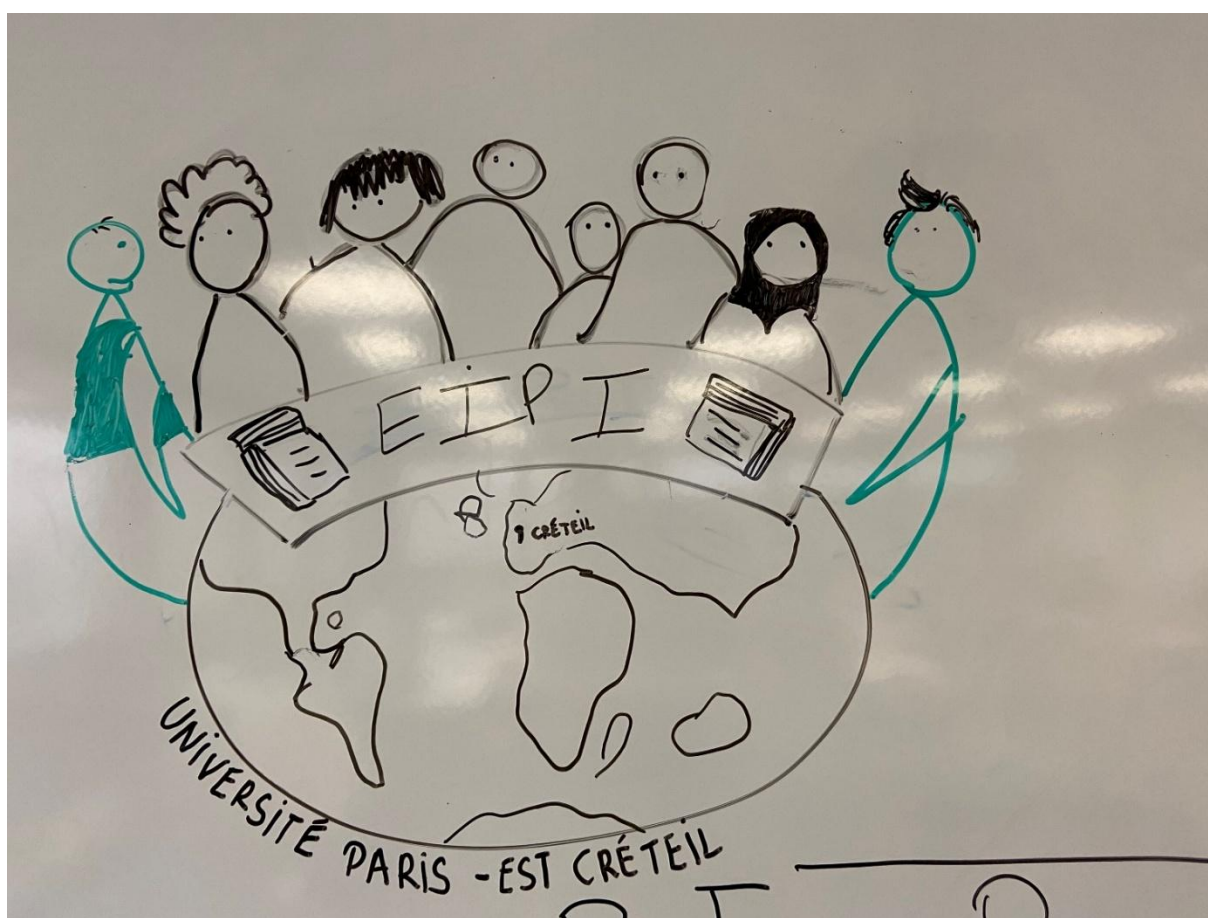
Contrôle continu :

7.1 + 7.2 Ecrit : Note de problématique individuelle et Oral : soutenance individuelle

Rattrapage : idem



La cérémonie des lauréats constitue un moment fort consacré à la remise des diplômes (décembre 2025)



Emergence d'un logo EIP I...

